

Avis voté en plénière du 12 mai 2015

Une école de la réussite pour tous

Déclaration du groupe des associations

Construite dans une vision républicaine, l'école française doit permettre à chacune et chacun de trouver sa voie et sa place dans notre société, d'y grandir citoyen. Ceci passe par l'apprentissage des fondamentaux du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, mais également par le développement de savoir-être et de savoir-faire. Or plus de 20 % des élèves n'atteint pas ce socle et sort du système scolaire sans qualification ni diplôme.

Si le principe d'égalité est inscrit sur les frontons de nos écoles, celui-ci se traduit encore trop souvent dans une égalité de traitement renforçant le poids des inégalités liées à l'origine socio-culturelle des enfants. Mais force est de constater que pour un enfant sur six en situation « jugée préoccupante » d'exclusion sociale soit 1,2 million d'enfants issus de familles pauvres, cette égalité de traitement débouche rarement sur une réussite scolaire. Si certains quittent l'école sans diplôme, d'autres n'ont pas l'opportunité d'y entrer au prétexte d'un handicap parfois mal défini.

Le groupe des associations tient avant tout à saluer la méthode atypique de construction de cet avis, qui s'est fait en partenariat avec enfants, parents, équipes pédagogiques, chercheurs, et partenaires de l'école. La société civile a été mise à contribution de diverses manières : rencontres et auditions de très nombreux acteurs, déplacements sur le terrain, travail commun avec un « groupe de croisement » et usage d'une plateforme de recueil d'initiatives. Cet avis entend précisément rendre compte du foisonnement d'expérimentations, d'en mesurer l'intérêt et les limites afin de dessiner des perspectives pour l'action publique et de permettre aux acteurs de la communauté éducative de s'inspirer de ces pratiques.

Nous souhaitons ici insister sur cinq éléments qui nous semblent essentiels pour la suite du débat sur la réussite de toutes et tous.

Les auditions et visites de terrain nous l'ont confirmé, tout commence très tôt. Dès les premiers apprentissages, l'école ne peut ignorer les différents contextes dans lesquels évoluent les enfants. Ceci justifie une prise en compte des difficultés et un accompagnement adapté le plus tôt possible et ce de façon inclusive, pour ne pas créer des groupes de niveau hermétiques les uns aux autres. Les échanges pédagogiques entre établissements, comme les projets communs entre classes de différents niveaux visent précisément à réduire les inégalités à l'école.

L'école inclusive est un élément essentiel pour nous. Celle-ci ne demande pas à l'élève de s'adapter ; elle s'adapte à l'élève - même s'il est en situation de handicap - pour lui faire acquérir les connaissances, les compétences et la culture nécessaires afin qu'il puisse devenir un individu autonome et un citoyen responsable. Cette école inclusive implique une part de souplesse.

L'enjeu d'une réelle liberté pédagogique est un autre élément central de l'avis. Elle suppose d'accompagner et d'encourager les équipes pédagogiques à expérimenter différentes façons de transmettre des connaissances et des compétences. Elle doit aussi permettre d'impliquer élèves et parents dans l'apprentissage et la vie de l'établissement. En outre, elle ne peut pas reposer sur le seul bénévolat des équipes pédagogiques.

La vision d'une école ouverte sur la société nous apparaît essentielle. Cette ouverture doit se traduire dans un lien renforcé avec les parents pour qu'ils comprennent mieux comment leur enfant apprend à l'école et quelle place ils peuvent occuper dans ses apprentissages. Ensuite, les partenariats et actions avec le territoire et notamment les associations doit permettre de développer davantage l'articulation entre éducation formelle et non formelle, pour contribuer au développement de compétences, savoir-faire et savoir être au service de l'épanouissement des enfants et d'une citoyenneté active.

Enfin, le métier de professeur est un métier complexe parce qu'il côtoie des réalités sociales variées, qu'il doit permettre aux élèves de grandir et de se construire tout en leur transmettant une quantité de connaissances et compétences qui n'a cessé d'augmenter. Pour donner à tous les élèves le goût et l'intérêt d'apprendre, pour favoriser l'estime de soi et ne laisser personne de côté, il est crucial d'enrichir certains volets de formation dans les programmes des ESPE, notamment à la connaissance du développement de l'enfant, des milieux sociaux, à la gestion des conflits, aux pédagogies coopératives et actives...

Nous espérons que cet avis contribuera à ce que les pouvoirs publics soutiennent la naissance et l'épanouissement des initiatives locales, pour que ces dernières ne restent pas isolées ou limitées en nombre.

Le groupe des associations salue l'important travail de tous les acteurs impliqués et approuve l'ensemble des préconisations. Il a voté l'avis.